

# Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ?

## Déclaration du groupe Agriculture et Coopération

La politique énergétique est un sujet essentiel pour tous les secteurs de production et pour nos concitoyens. Au-delà du drame que représente la guerre en Ukraine pour les populations civiles, ce conflit a déjà un impact, dans notre pays, sur le coût de l'énergie et nous impose de renouveler nos réflexions et nos actions sur nos dépendances énergétiques.

Depuis plusieurs années, des changements sont à l'œuvre sur la trajectoire énergétique de notre pays. De nombreux paramètres sont à revoir et à rééquilibrer : la production d'énergie nucléaire, nos dépendances aux importations, nos consommations ou encore nos solutions alternatives.

Nous l'avons dit lors de nos travaux et nous voulons le rappeler ici : le secteur agricole et sylvicole, dans toutes ses composantes, qu'il s'agisse des exploitations individuelles, des groupements, ou des coopératives, est une source de solutions pour la production d'énergies nouvelles s'inscrivant pleinement dans la transition énergétique.

Notre secteur a une réelle capacité à valoriser des ressources locales, par la méthanisation de la biomasse, les installations agri voltaïques ou la production de biocarburant. Les agriculteurs et les sylviculteurs contribuent ainsi au mix énergétique français et élargissent leurs missions vers de nouveaux services. Ces actions sont en cohérence avec les politiques publiques territorialisées énergie-climat et participent au renouvellement des réflexions sur les liens entre agriculture, société, territoires et développement local.

Pour assurer un développement pérenne il faut soutenir la recherche, assurer une réglementation stable et garantir les prix. Nous avons eu à regretter que ces conditions ne soient pas suffisamment défendues par les Pouvoirs publics.

Il faut aussi, et c'est une préoccupation du monde agricole, que ces nouvelles trajectoires et solutions énergétiques soient adoptées et acceptées par le plus grand nombre. Et sur ce point, nous pouvons partager, avec les rapporteurs, les discussions que nous avons eues au cours des travaux de la commission et qui se retrouvent dans les dernières préconisations. Il est important d'insuffler une culture nouvelle auprès des populations pour qu'elles s'approprient les enjeux et la nécessité des changements à opérer.

Lors de nos débats, nous avons aussi beaucoup échangé sur les équilibres à trouver entre les possibilités d'investir pour les acteurs des énergies renouvelables et les freins que pourraient constituer la multiplication des concertations locales. Pour nous, la recherche de cet équilibre est essentielle. Toutes les activités productives ont un impact sur l'environnement dans lequel elles s'exercent. Toutes les conséquences doivent être mesurées et évaluées mais des arbitrages doivent être faits pour préserver à la fois l'activité économique, le confort de vie et les écosystèmes.

L'espace rural a été bien souvent au cœur de nos discussions et nous remercions les rapporteurs d'avoir bien voulu entendre les représentants de l'espace rural que nous sommes. Il est important que chacun se rende compte que l'implantation des infrastructures, comme les éoliennes, demande un sacrifice aux populations qui vivent dans ces espaces ruraux. Leur exaspération et leurs inquiétudes doivent être prises en compte.

La profession agricole dans son ensemble et les acteurs du milieu rural sont très soucieux d'un bon encadrement du développement des infrastructures d'énergies renouvelables. Nous avons par exemple mis en place, en 2021, une charte de bonnes pratiques pour un développement raisonné de l'énergie solaire photovoltaïque. Ce type d'initiatives est aussi un facilitateur de l'acceptabilité des projets.

Nous renouvelons nos félicitations et nos remerciements aux rapporteurs et au président de la commission : nos débats ont été riches et intenses mais toujours constructifs.

Le groupe de l'Agriculture et le groupe de la Coopération ont voté en faveur de l'avis.